

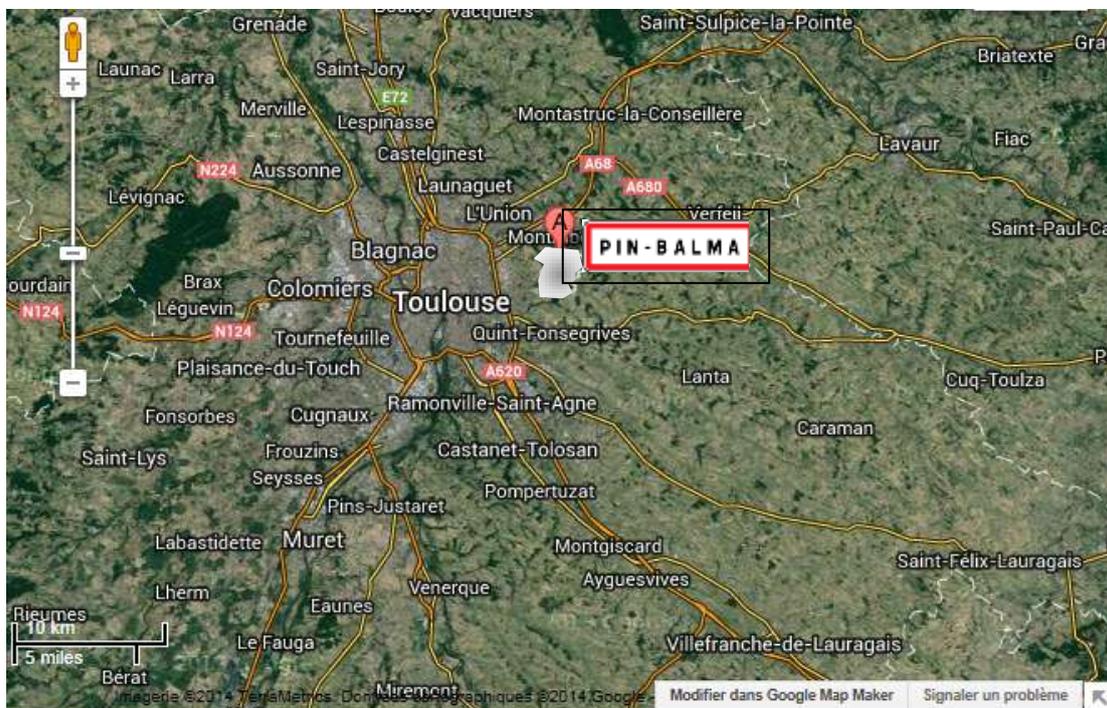


Paysages dans les territoires urbains et périurbains.

Journée thématique d'échanges
27 novembre 2014 - Pin-Balma 3130

Dossier documentaire :

1. Eléments de contexte et questionnement
2. Programme de la journée & Quelques données-clés, commune de Pin-Balma
3. Consignes (pour les visites du matin et l'atelier participatif de l'après-midi) et définitions
4. Itinéraire des visites du matin
5. L'exemple de l'exploitation céréalière de M. Jacques AUGIER, à Borde Basse (échelle locale – un ensemble de parcelles) & Grille d'observation
6. Exemple du jardin partagé de la résidence « Ginestière », 225 route de Toulouse (échelle micro-locale - 1 parcelle) & Grille d'observation
7. L'exemple du parc agricole et urbain de Pin-Balma (échelle d'un « quartier » – un ensemble d'exploitations) & Grille d'observation
8. Fiche de présentation de l'entité paysagère du Lauragais



NOTA : Les échanges et productions de cette journée ne seront qu'informels. Ils n'ont pas lieu à faire référence d'une manière ou d'une autre, notamment pour le projet de Parc Agricole et Urbain sur la commune de Pin-Balma.

1- Éléments de contexte et questionnement

Paysages dans les territoires urbains et périurbains.

Comment améliorer la prise en compte du paysage agricole en contexte périurbain ? L'exemple de l'aire urbaine de Toulouse & de Pin-Balma.

Les espaces périurbains sont devenus des espaces à enjeux forts puisqu'ils concentrent l'essentiel de la croissance démographique française. Ce sont d'anciens territoires ruraux et agricoles qui se sont vus investis d'autres fonctions le plus souvent en lien avec l'expansion des villes. Depuis les années 1970, l'étalement urbain contribue à former des espaces en mutation, en recherche d'équilibre, tout en impactant les paysages comme les espaces de production agricole. Cependant l'agriculture semble encore jouer un rôle important sur ces territoires entre villes et campagnes, notamment par l'exploitation des terres qui favorise le maintien de paysages ouverts et contribue à la diversité de la qualité du cadre de vie.

Différents types d'agriculture remplissent d'autres fonctions (récréative, pédagogique, environnementales, etc.), perçues différemment suivants les acteurs. Selon les cas de figure, les acteurs du monde agricole peuvent ressentir négativement cette situation (face aux pressions foncières notamment ou aux conflits avec le voisinage), sinon y voir une opportunité pour mieux s'ancrer localement (développement des circuits courts, diversification des productions, accueil à la ferme, etc.). Notamment face à des enjeux de consommation de l'espace, de préservation des ressources agronomiques, de sécurité alimentaire et de relocalisation des productions, mais aussi pour des questions environnementales ou paysagères, différentes politiques publiques s'attellent à préserver cette activité à proximité des villes alors qu'elle est soumise à de fortes pressions urbaines.

Dans ce cadre, villes et campagnes ne sont plus opposées comme cela a pu être le cas à une certaine période, et l'on nous invite à reconsidérer les (inter)relations entre ces différents espaces. Ainsi, il existe selon les échelles différents dispositifs de planification et de protection (tels les SCoT, PLU et PLUi, ZAP, PAEN, Agenda 21), qui tentent de mieux prendre en compte ces agricultures urbaines et périurbaines. Qu'en est-il des liens avec les paysages ?

Cette journée thématique d'échange se propose donc de questionner la prise en compte du paysage à travers des visites in situ de différents exemples d'agricultures urbaines et périurbaines, tous situés dans l'entité agro-paysagère des « plaines et coteaux du Lauragais » de l'Est de l'aire urbaine toulousaine. Cette réflexion sera menée à différentes échelles, allant d'une échelle micro-locale (une parcelle / un jardin) à une échelle plus large (aire-urbaine). La commune de Pin-Balma, à l'Est de Toulouse, secteur majoritairement céréalier et espace relativement préservé (encore), est un exemple intéressant pour servir de support à notre réflexion sur le lien entre paysage et agriculture périurbaine, dans un contexte de pressions foncières importantes.

2- Programme de la JTE du 27 novembre 2014

- **Programme :**

- 9h00** **Accueil, avec café** offert par la Mairie de Pin-Balma
- 9h15-9h45** **Propos introductifs** par : 1- M. Diffis, Maire de Pin-Balma, 2- la DREAL Midi-Pyrénées, 3- Sylvie Paradis (Enseignante-chercheuse de l'EI Purpan / INPT et INRA UMR AGIR)
- 9h45-12h45** **Visites animées** par : Sylvie Paradis (EI Purpan-INPT / UMR AGIR INRA), Laurent Berthelot et Isabelle Salvi (Toulouse-Métropole)
- 10h-11h - Exploitation de M. Augier**, à Borde-Basse.
- 11h- 12h - Jardin partagé de la résidence de la Ginestière**, 225 route de Toulouse, avec Florian Champoux et thomas Devienne de Terr-eau ciel, ainsi que Annick Besnard et M. Chochon d'Habitat-Toulouse.
- 12h-13h - Projet de Parc agricole et urbain**, avec M. le Maire Diffis et M. Monti son adjoint à l'urbanisme, ainsi que Frédéric Coulon de Solagro.
- 13h-14h00** **Repas – à la mairie**
- 14h-14h15** **Présentation et organisation du travail participatif**, par Sylvie Paradis (EI Purpan-INPT / UMR AGIR INRA)
- 14h15-15h45** **Ateliers participatifs en 3 sous-groupes**, les animateurs / observateurs seront : Sylvie Paradis (EI Purpan-INPT / UMR AGIR INRA), ainsi que Florian Champoux et Thomas Devienne (Terr-eau ciel).
- 15h45-16h30** **Présentation du travail de chacun des sous-groupes**, à raison de 15 minutes chacun
- 16h30-16h45** **Discussion générale**
- 16h45-17h00** **Conclusion par le grand témoin de la journée**, M. Jean-Pierre Hégo buru (CODEV)
- 17h00** **Clôture de la journée.**

- **Quelques données-clés, commune de Pin-Balma :**

Située en 2^{ème} couronne du Grand Toulouse, à 10-12 km du centre de Toulouse. Environ 960 habitants et 660 hectares, dont 376 ha de terres agricoles (soit 57% de SAU). En zone des coteaux molassiques argilo-calcaires peu accidentés du Lauragais. Une production tournée vers de grandes exploitations destinées aux céréales (70% de l'assolement) et aux oléagineux (30%)

Entre 1979 et 2010, le nombre d'exploitation est demeuré stable, avec 6 exploitations dont le siège est sur la commune, dont 4 sont dites professionnelles (*activité supérieure ou égale à 12ha équivalent blé associé à un ¾ temps plein travail*). De plus, 8 exploitations ont leur siège sur des communes voisines mais viennent exploiter des parcelles sur la commune de Pin Balma.

(Source Diagnostic agricole du territoire – AUAT / Toulouse Métropole, avril 2011).

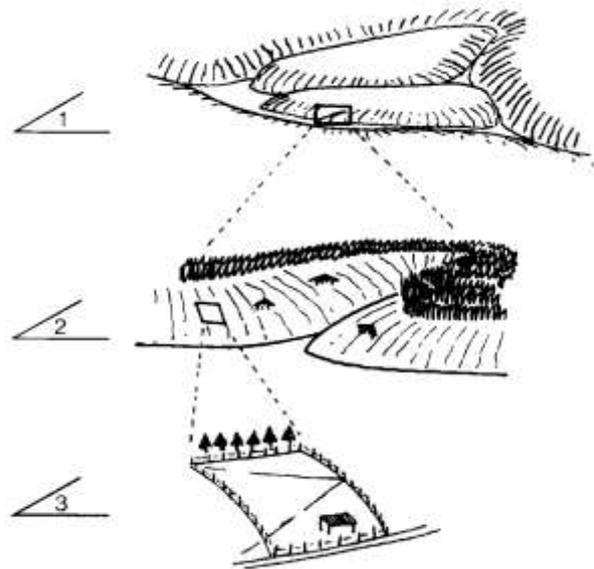
3- Consignes et définitions

Consignes :

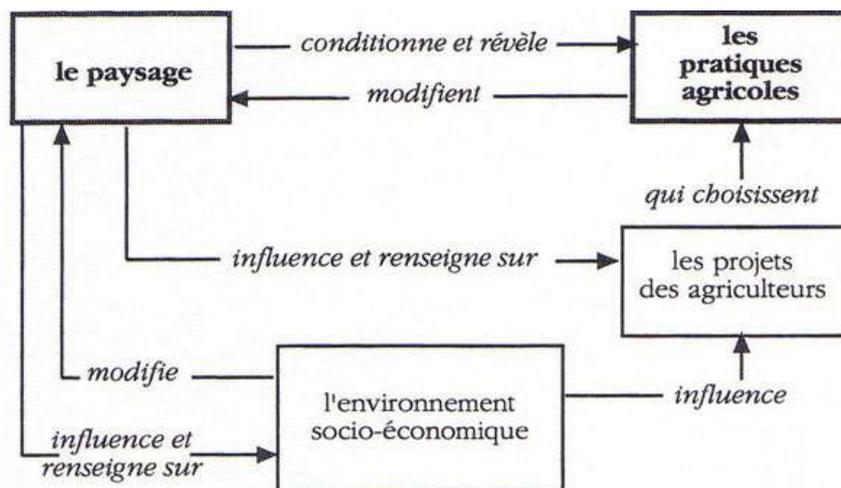
- Pour les visites de l'avant-midi :

A travers différentes échelles (de la parcelle à un ensemble d'exploitations agricoles) et exemples d'agriculture urbaine et périurbaine tous situés sur la commune de Pin-Balma, il s'agit de recueillir les informations contenues dans le paysage (**ne pas hésiter à dessiner et penser à remplir les grilles d'observation pour chacun des exemples visités**)

Les rencontres d'acteurs in situ serviront à mieux appréhender la dimension de l'agriculture urbaine et périurbaine, les dires d'acteurs étant complémentaires aux observations. Toulouse-métropole nous accompagnera également lors de ces visites afin de donner des éléments de compréhension sur la dimension macro, celle de l'aire urbaine.



(Source : Pays Paysans Paysages dans les Vosges)



L'observation du paysage à l'échelle des terroirs. Schéma extrait des Sentiers d'un géographe, de J.-P. Deffontaines (Paris, Arguments, 1998, p. 234).

(http://www.projetsdepaysage.fr/fr/elements_pour_une_histoire_de_la_recherche_a_l_école_nationale_supérieure_du_paysage_de_versailles_ensp.)

Cela vous amènera à des questions et hypothèses auxquelles nous tenterons de répondre dans l'après-midi. Vous serez aussi invité à réfléchir à des propositions pour mieux prendre en compte l'agriculture urbaine et périurbaine, dans le paysage en question, mais aussi avec les outils et dispositifs existants.

L'itinéraire de visite a été pensé pour explorer la problématique « échelles / paysages » en lien avec les pratiques & projets agricoles en présence.

• Pour les ateliers participatifs de l'après-midi :

L'objectif principal sera de croiser les regards pour échanger les points de vue et enrichir la réponse la question posée (cf. Deffontaines et al., *Petit guide d'observation des paysages*, p. 26), celle des liens entre paysages et agricultures périurbaines, tout en tenant compte de la dimension sensible et de l'expertise de chacun (en lien avec ses pratiques professionnelles).

Vous serez invité à vous répartir par petits groupes, en veillant à diversifier les profils des personnes en présence. Un animateur devra être désigné parmi les participants (il distribuera la parole notamment et veillera au temps à respecter). Un observateur extérieur prendra des notes tout au long de l'exercice (S. Paradis, Th. Devienne, et F. Champoux), vous n'avez pas besoin de désigner un(e) secrétaire de séance. Vous devrez présenter en 10-15 minutes environ les résultats de vos échanges à l'ensemble des participants en fin de séance.

Nous discuterons ensuite collectivement des résultats de cet exercice.

• Éléments de définition de l'agriculture urbaine et périurbaine :

Il existe différentes définitions, l'agriculture urbaine et périurbaine étant foncièrement multifonctionnelle de par ses activités et ses formes. Le plus souvent, on parle d'agriculture urbaine. Les grands éléments de ses définitions incluent en général :

- la localisation de l'activité (sur un territoire urbain), que ce soit en intra-urbain ou en périurbain
- l'activité elle-même (production alimentaire ou autres) et sa raison économique (revenu pour des agriculteurs ou des familles)
- son inclusion dans le système alimentaire conventionnel ou dans un système alternatif.
- la gouvernance des projets et les objectifs

Cette activité est souvent non planifiée, non contrôlée et informelle, même si actuellement on va vers une certaine forme d'auto-planification par les acteurs du milieu.

En matière d'agriculture urbaine et périurbaine, 2 définitions sont souvent données :

- 1- "La culture de plantes et l'élevage d'animaux pour l'alimentation et autres utilisations à l'intérieur et autour des villes et villages, et des activités connexes telles que la production et la fourniture d'intrants, la transformation et la commercialisation des produits. L'agriculture urbaine se trouve à l'intérieur ou à la périphérie d'une ville et comprend une variété de systèmes de production, allant



de la production et de la transformation de subsistance au niveau des ménages pour pleinement commercialiser l'agriculture " (Van Veenhuizen, R., 2006 - RUAF)

- 2- "Une industrie situé dans (intra-urbain) ou en périphérie (péri-urbaine) d'une ville, une ville ou une métropole, qui pousse et soulève, transforme et distribue une diversité de produits alimentaires et non alimentaires, en (re-)utilisant les ressources, les produits et services largement humaines et matérielles trouvées dans et autour de cette zone urbaine, et à son tour, fournit des ressources, des produits et des services humains et matériels en grande partie à cette zone urbaine » (Mougeot, L. J. A., 2000).

« L'agriculture urbaine est actuellement une approche d'intervention sur, et de réappropriation de, l'espace urbain. Portée par un mouvement social majeur dans les dernières années, celle-ci revendique des actions sur l'environnement urbain (lutte aux îlots de chaleur, biodiversité, gestion des déchets organiques urbains, développement de milieu de vie agréable, gestion de l'eau), sur les sociétés (santé, autonomisation sociale et politique, éducation) et sur la production alimentaire (économie sociale, sécurité alimentaire, justice alimentaire) dans une perspective de résilience urbaine » (Duchemin et al., 2008).

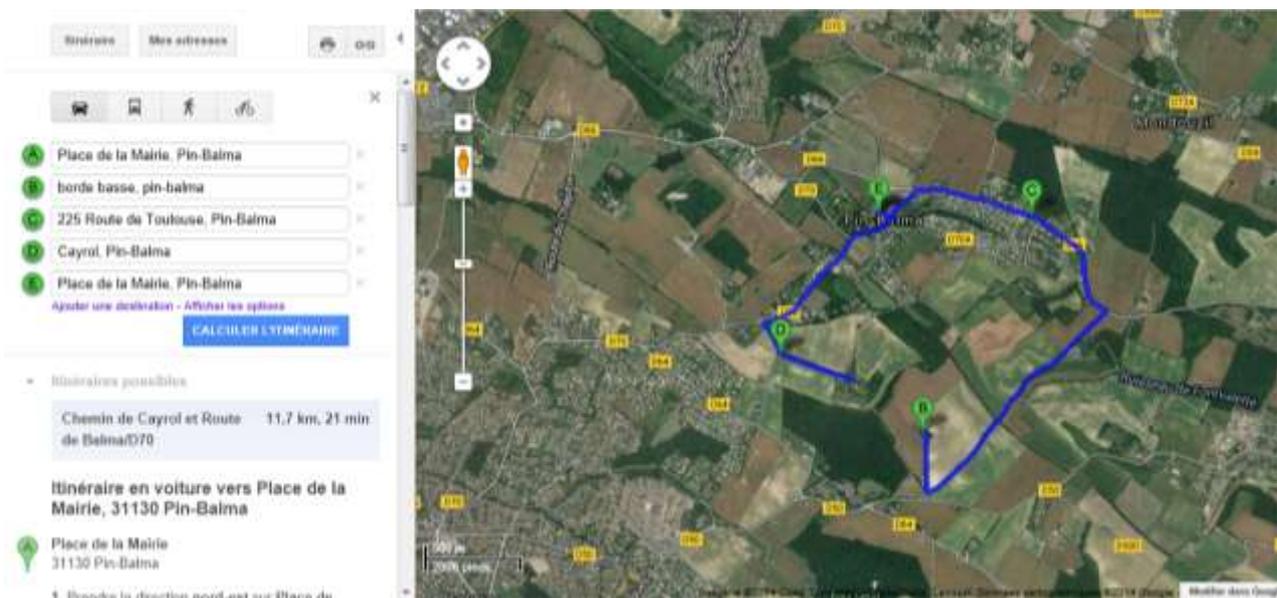
- **Pour en savoir plus (sur le web):**

- Programme européen en cours Actions TD1106 COST Urban Agriculture Europe (dont un atlas online) – en anglais : <http://www.urbanagricultureeurope.la.rwth-aachen.de/>
- Exposition itinérante « Carrot City » et ouvrage associé : <http://www.ryerson.ca/carrotcity/>
- Site québécois « Agriurbain » de veille scientifique sur la recherche et les projets : <http://agriurbain.hypotheses.org/2705>



4- Itinéraire des visites, commune de Pin-Balma (31130)

L'ensemble des visites se dérouleront sur la commune de Pin-Balma. Chaque exemple se verra consacrer environ 45minutes - 1 heure. Le co-voiturage est vivement recommandé, le stationnement ne pouvant accueillir qu'un nombre limité de véhicules à la fois... Le point de départ et d'arrivée sera le même : La Mairie de Pin-Balma.



A- Départ : Mairie, Place de la Mairie, Pin-Balma

B- Exploitation céréalière de M. J. Augier : Borde Basse, Pin-Balma

C- Jardin partagé de la résidence « La Ginestière » : 225 route de Toulouse, Pin-Balma

D- Projet de parc agricole et urbain de Pin-Balma : route de Mouyssagès, à la croix de chemin

E- Retour : Mairie, Place de la Mairie, Pin-Balma

5- L'exemple de l'exploitation céréalière de M. Jacques AUGIER, à Borde Basse (échelle locale - un ensemble de parcelles)



Il s'agit d'une petite exploitation d'une quarantaine d'hectares environ (36ha en SAU), spécialisée dans la production de céréales et oléo protéagineux. La ferme est au centre de la parcelle, située en bout de chemin, et les parcelles sont d'un seul tenant.



Grille d'observation - Exploitation agricole

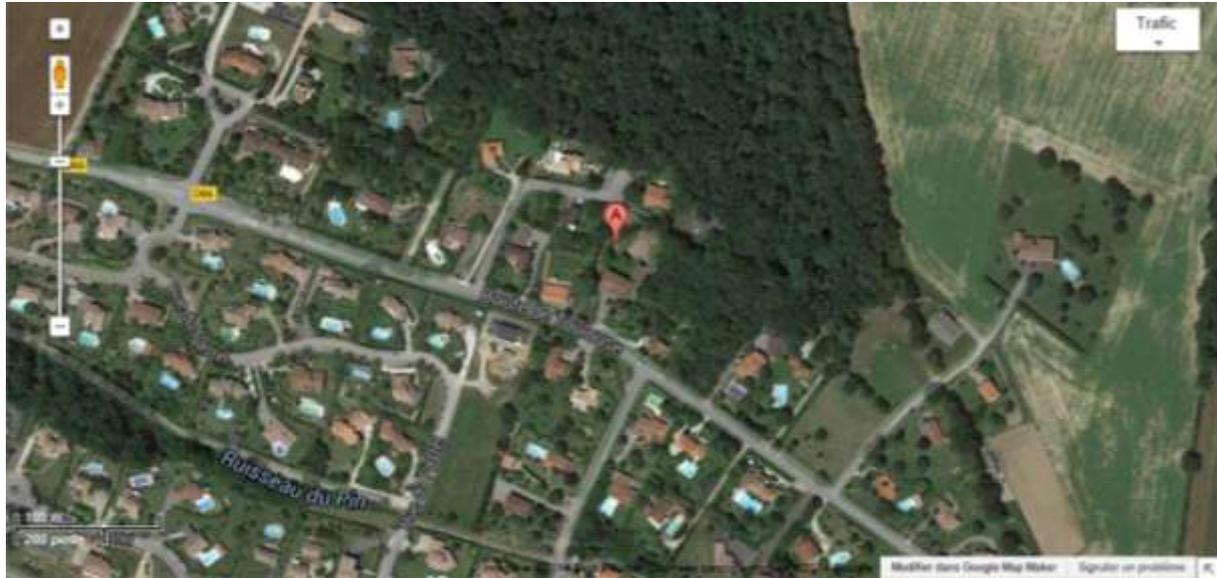
<p>Eléments de description paysagère (du site, du projet)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le bâti, la pierre - L'arbre, la trame végétale - L'occupation des sols, le parcellaire - L'eau - Autres structures et éléments paysagers 	
<p>Eléments de description agricole (du site, du projet)</p>	
<p>Points de concordance paysage / agriculture</p>	



<p>Points de discordance paysage / agriculture</p>	
<p>Selon ces observations, quelles questions posées / quelles hypothèses ?</p>	
<p>Suggestions pour améliorer la prise en compte du paysage dans le « projet agricole » observé ?</p>	
<p>Notes personnelles</p>	



6- L'exemple du jardin partagé de la résidence "La Ginestière", 225 route de Toulouse (échelle micro-locale - 1 parcelle)



Il s'agit d'une résidence de 5 logements récemment achetée par le bailleur social Habitat Toulouse. Les charges d'entretien des plus de 2000m² d'espaces verts y étaient trop importantes. Habitat Toulouse a souhaité inciter les résidents à entretenir eux-mêmes ces espaces tout en restant dans une démarche d'agenda 21. Le projet de jardin partagé a été réalisé et conçu par Terr'eau Ciel, petite association toulousaine (site web : www.terreauciel.com).

Grille d'observation - Jardin partagé

<p>Eléments de description paysagère (du site, du projet)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le bâti, la pierre - L'arbre, la trame végétale - L'occupation des sols, le parcellaire - L'eau - Autres structures et éléments paysagers 	
<p>Eléments de description agricole (du site, du projet)</p>	
<p>Points de concordance paysage / agriculture</p>	



<p>Points de discordance paysage / agriculture</p>	
<p>Selon ces observations, quelles questions posées / quelles hypothèses ?</p>	
<p>Suggestions pour améliorer la prise en compte du paysage dans le « projet agricole » observé ?</p>	
<p>Notes personnelles</p>	



7- L'exemple du parc agricole et urbain de Pin-Balma (échelle d'un « quartier » – un ensemble d'exploitations)



De « parc naturel et urbain » à l'initial, ce projet est devenu « Parc Naturel et agricole » et concerne un site de 223 ha aujourd'hui en zone Ap (PLU).

« Ce Projet de Parc agricole et naturel doit pouvoir constituer un site pilote de référence (notion de transposabilité) par l'innovation, la créativité, la valeur ajoutée :

- de ses aménagements
- des services qui y seront proposées
- de la méthode de projet ayant conduit à sa réalisation, selon une démarche co-construite, garante de son appropriation locale et permettant d'en assurer des conditions d'exploitations pérennes parce que viables. »

(extrait de : AUAT, juillet 2012 – PPT de présentation « retours d'enquête auprès des acteurs locaux »)

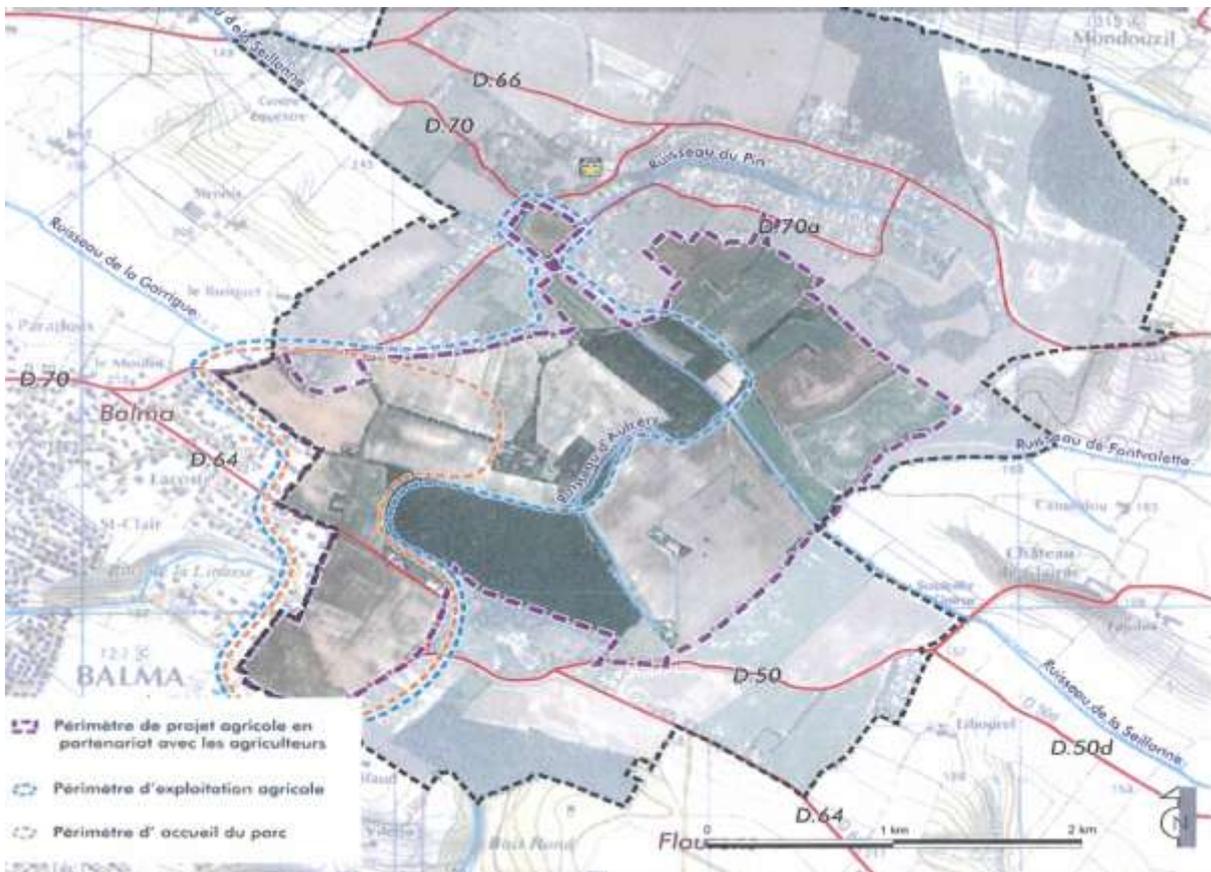
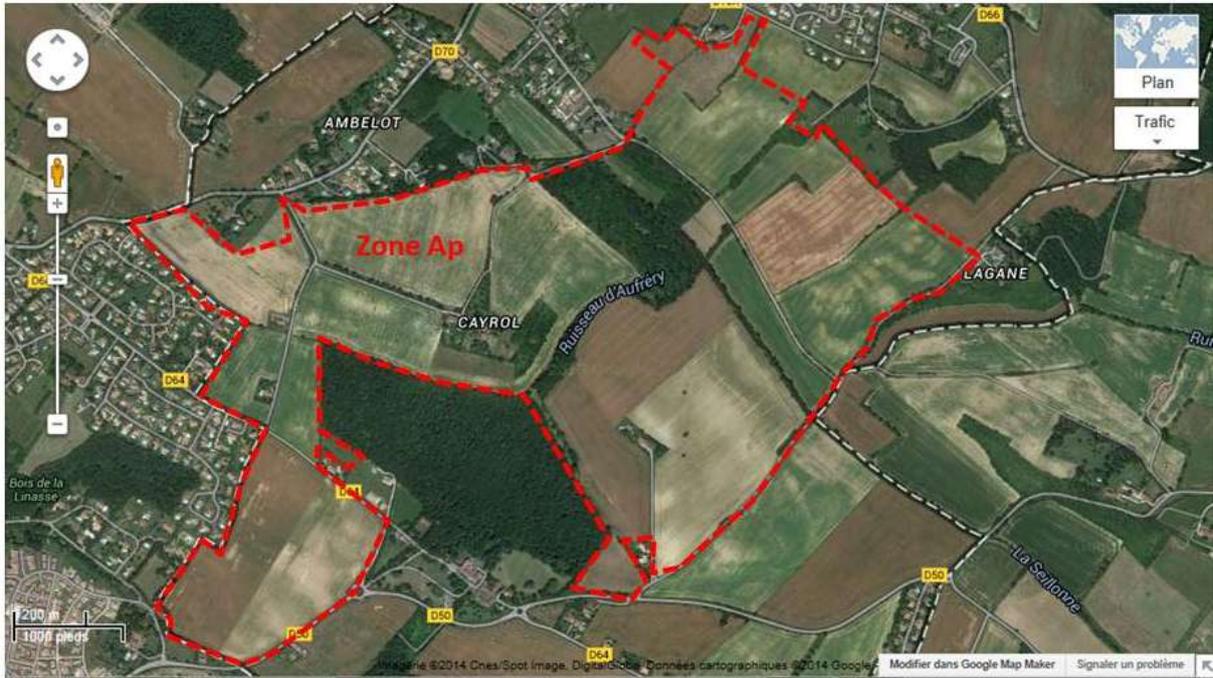
• Les étapes principales du projet de Parc naturel et urbain de Pin-Balma :

Date	Etapes	Acteurs
2007	Réaction de la commune face à l'achat d'une parcelle de 20ha par une banque pour spéculation foncière	Maire de Pin Balma
2012	Inscription du périmètre du parc au niveau du SCoT et du PLUi (220 ha dont 160 ha de SAU) en classement Ap	Toulouse Métropole
janvier 2012	Présentation d'une première étude/ résultat d'entretiens	AUAT
Été 2012	Volet 1 « Diagnostic » sur 5 communes	Chambre agri 31 (Solagro)
2013	Volet 2 « propositions de diversification » (étude)	Solagro
Juin 2013	1 ^{er} évènement Plein Champ à Pin Balma	
Octobre 2013	Présentation des scénarios (étude de Solagro) en réunions ouvertes aux élus et aux agriculteurs (en présence du président de la CA31)	CA, Solagro
Juin 2014	2 ^{ème} évènement Plein Champ à Pin Balma	

(source : Poininet de Sivry, 2014)



- Périmètre agricole protégé (en zone Ap)



Grille d'observation – Parc agricole et urbain

<p>Eléments de description paysagère (du site, du projet)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le bâti, la pierre - L'arbre, la trame végétale - L'occupation des sols, le parcellaire - L'eau - Autres structures et éléments paysagers 	
<p>Eléments de description agricole (du site, du projet)</p>	
<p>Points de concordance paysage / agriculture</p>	



<p>Points de discordance paysage / agriculture</p>	
<p>Selon ces observations, quelles questions posées / quelles hypothèses ?</p>	
<p>Suggestions pour améliorer la prise en compte du paysage dans le « projet agricole » observé ?</p>	
<p>Notes personnelles</p>	



8- Fiche de présentation de l'entité paysagère du Lauragais

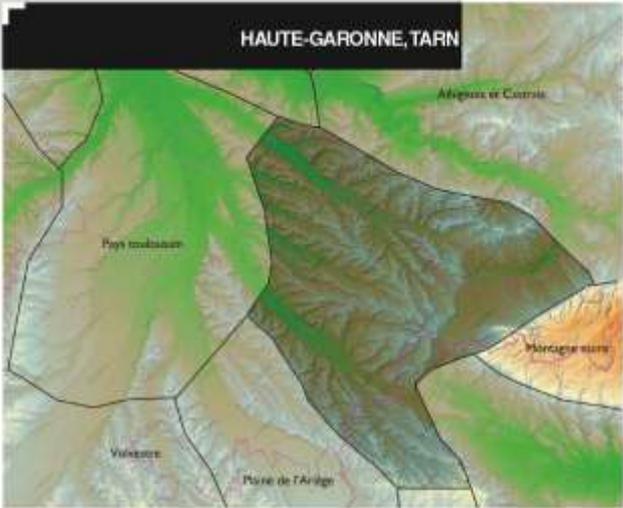
PRATIQUE > ENTITÉS PAYSAGÈRES DE MIDI-PYRÉNÉES

LAURAGAIS

Territoire de collines



Situé au sud des vallées du Tarn et de l'Ariège et au nord de la vallée de l'Ariège, le Lauragais est un territoire qui s'étend bien au-delà des limites administratives de la Haute-Garonne, vers le Tarn et l'Aude. Il vient se caler à l'est de la Montagne Noire.



[CARACTÉRISTIQUES]

L'unité du Lauragais repose sur son sol lourd et argileux, dérivé de la molasse : le terrefort. La molasse est composée de roches tendres peu résistantes à l'érosion. Sa relative imperméabilité explique que le terrefort Lauragais ait été creusé par une série de vallées divisant de longues lanières de collines parallèles orientées sud-est/nord-ouest et dont les rivières : Girou, Hers-Vif, Hers-Mort, Fresquel, Saune... s'écoulent en direction de la Garonne. L'ensemble de ces vallées structure ainsi avec force les collines si caractéristiques du relief Lauragais : les serres.

1. Paysage de collines du Lauragais.



Les 8 CAUE de Midi-Pyrénées - www.caue.org.fr



» **Un territoire sous l'influence du vent d'Autan**

Le Lauragais possède un climat qui alterne entre influences océaniques et méditerranéennes. Les contrastes saisonniers y sont peu accentués excepté en été, saison marquée par la sécheresse. Ceux-ci sont renforcés par les rafales de vent d'Autan, vent du sud-est chaud et sec qui assèche les sols.

» **Une région agricole de tradition céréalière**

Le climat et le sol ont favorisé dans ce secteur une activité agricole particulièrement riche, à dominante céréalière. La mécanisation des pratiques agricoles a ainsi fait évoluer une agriculture vivrière vers une agriculture productiviste. Les cultures variées faites sur de petites parcelles ont laissé leur place aux cultures plus spécifiques du blé, du tournesol, du chanvre... qui ont nécessité d'agrandir les parcelles cultivées. Les haies, les talus, les fossés ont considérablement été réduits. Le paysage est devenu pour partie semblable à celui des plaines céréalières. La partie orientale, tarnaise, fait exception avec ses paysages plus compartimentés et végétalisés (bois, bosquets des coteaux, ripisylves du Girou et de ses affluents).

» **Le végétal, un rôle identitaire dans le paysage**

Le Lauragais présente peu de surfaces boisées. Aujourd'hui bois et bosquets sont localisés le plus souvent sur les versants les plus pentus ou en fond de vallons, généralement sur des terrains à faible valeur agronomique, délaissés par l'agriculture. Se démarquent certaines formations végétales comme les allées d'accès aux domaines, bordées de cèdres et de pins, les routes de crêtes et le canal du midi, plantés de platanes, les cimetières agrémentés de cyprès et les domaines protestants singularisés par leurs pins parasols, qui ponctuent le paysage, rappelant les traces d'une organisation sociale et/ou productive. Réapparaît partiellement, dans un souci de régulation du phénomène d'érosion des sols, avec l'appui des mesures départementales de replantation, le réseau de haies vives et de bosquets qui quadrillait autrefois le territoire.



1. Le Sillon lauragais, vu depuis les coteaux sud arborés.
 2. Alignement de platanes parmi les doux vilonnements céréalières.
 3. Bords lauragais.
 4. Canal du midi.

[ÉVOLUTIONS, MUTATIONS, DYNAMIQUES, TENDANCES...]

» **Des extensions urbaines et un bâti standardisés**

A proximité des centres anciens, les constructions récentes contrastent fortement par leur typologie et leur implantation souvent en rupture avec les lignes générales du paysage et les caractéristiques du bâti traditionnel.



» **Une pratique agricole pas encore suffisamment raisonnée**

L'intensification et l'absence de rotation des cultures accentuent le phénomène d'érosion des sols, réduisent le développement des ripisylves. Dans certains cas la recherche de rentabilité pour les cultures en place favorise l'abandon des terres les moins fertiles et les moins bien exposées. Un enrichissement s'en suit, modifiant la perception du paysage.



Les 8 Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Midi-Pyrénées
 Rédaction : Jean-François ARAMENDY, CAUE de Haute-Garonne - Date : juin 2011
 Cartographie & Crédits photos : CAUE 31 - Charte graphique : Pauline REDOULES
 Cette fiche a été cofinancée par l'Union européenne, L'Europe s'engage en Midi-Pyrénées avec le Fonds européen de développement régional

